



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commission de contrôle des assurances

Question écrite n° 62248

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la création d'une structure médicale de contrôle ainsi que sur le renforcement des prérogatives et des moyens d'investigations de la commission de contrôle des assurances. En effet, compte tenu de l'évolution du nombre de victimes d'erreurs médicales, de maladies nosocomiales ou encore de décès non naturels dans les établissements de soins, il apparaît indispensable d'user de tous les moyens existants et de développer l'accompagnement des victimes et de leur famille. Aussi, il souhaite connaître les mesures qu'il entend prendre en ce sens et l'en remercie par avance.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62248

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3669